NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2601011 - Milieux humides et habitats à Chauves-souris de Puisaye-Forterre

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 12
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 14
6. GESTION DU SITE 15

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR2601011

1.3 Appellation du site

Milieux humides et habitats à Chauves-souris de Puisaye-Forterre

1.4 Date de compilation

31/05/1995

1.5 Date d'actualisation

27/06/2013

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 16/02/2022
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 07/02/2022

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045316771

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,005°

Latitude : 47,62833°

2.2 Superficie totale

2348 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
89	Yonne	99 %
58	Nièvre	1 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
89046	BLENEAU
89125	COURSON-LES-CARRIERES
58094	DAMPIERRE-SOUS-BOUHY
89173	FONTAINES
89405	HAUTS DE FORTERRE
89252	MERRY-SEC
89254	MEZILLES
89273	MOUTIERS-EN-PUISAYE
89344	SAINT-FARGEAU
89352	SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS
89365	SAINT-PRIVE
89368	SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE
89367	SAINTS-EN-PUISAYE
89416	THURY

89420	TREIGNY PERREUSE SAINTE COLOMBE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (99%)
Continentale (1%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		4,47 *(0,19 %)*		M	A	C	A	A
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		0,24 *(0,01 %)*		P	D			
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		1,13 *(0,05 %)*		M	C	C	C	C
4010 *Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix*		1,37 *(0,06 %)*		M	C	C	B	B
4030 *Landes sèches européennes*		2,11 *(0,09 %)*		P	C	C	C	C
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		7,77 *(0,33 %)*		M	B	C	B	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		6,9 *(0,29 %)*		M	A	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		16,91 *(0,72 %)*		P	B	C	B	B
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		0 *(0 %)*	19	M	C	C	B	C
91D0 *Tourbières boisées*	X	12,84 *(0,55 %)*		M	A	C	A	A
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	64,73 *(2,76 %)*		M	B	C	A	B
9120 *Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)*		98,38 *(4,19 %)*		P	B	C	B	B
9130		0		P	D			

Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum		*(0 %)*						
9160 *Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli*		95,24 *(4,06 %)*		M	B	C	B	B
9190 *Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur*		75,84 *(3,23 %)*		P	A	C	A	A

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1032	*Unio crassus*	p			i	P	DD	D			
I	1060	*Lycaena dispar*	p			i	P	DD	C	B	C	B
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	C	DD	C	A	C	A
F	1096	*Lampetra planeri*	p			i	P	DD	D			
F	1163	*Cottus gobio*	p			i	P	DD	C	B	C	B
A	1166	*Triturus cristatus*	p			i	R	DD	C	B	C	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	w			i	C	DD	C	B	C	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	r	1	586	i	R	P	C	B	C	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	c			i	C	DD	C	B	C	B
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	w			i	C	DD	C	B	C	B
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	c	1	1428	i	C	P	B	B	C	B
M	1308	*Barbastella barbastellus*	w	1	217	i	C	P	C	B	C	B

M	1308	*Barbastella barbastellus*	c			i	C	DD	C	B	C	B
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	w	1	13	i	C	P	C	B	C	B
M	1321	*Myotis emarginatus*	w	1	1261	i	C	P	C	B	C	B
M	1321	*Myotis emarginatus*	r			i	R	DD	C	B	C	B
M	1321	*Myotis emarginatus*	c			i	R	DD	C	B	C	B
M	1323	*Myotis bechsteinii*	w	1	25	i	R	P	C	B	C	B
M	1324	*Myotis myotis*	w	1	3203	i	R	P	B	B	C	B
M	1324	*Myotis myotis*	r	1	300	i	R	P	C	B	C	B
M	1324	*Myotis myotis*	c			i	R	DD	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Triturus helveticus*			i	R						X
A		*Triturus vulgaris*				P						X
A		*Hyla arborea*			i	P	X				X	
A		*Rana dalmatina*			i	P	X				X	

A		*Rana esculenta*			i	C						X
A		*Rana temporaria*				C		X			X	
A		*Hyla molleri*			i	P			X		X	
B		*Podiceps cristatus*			i	P			X		X	
B		*Podiceps grisegena*			i	R			X		X	
B		*Ardea cinerea*			i	P			X		X	
B		*Gallinago gallinago*			i	R			X		X	
B		*Actitis hypoleucos*			i	C			X		X	
B		*Buteo buteo*			i	P			X		X	
B		*Falco tinnunculus*			i	C			X		X	
B		*Mergus merganser*			i	P			X		X	
B		*Pernis apivorus*				R					X	
B		*Accipiter nisus*			i	P			X		X	
B		*Calidris alpina*			i	R			X		X	
B		*Calidris minuta*			i	R			X		X	
B		*Cuculus canorus*			i	C			X		X	
B		*Asio otus*			i	P			X			
B		*Apus apus*			i	C			X		X	
B		*Picus viridis*			i	C			X		X	
B		*Dendrocopos major*			i	C			X		X	
B		*Dendrocopos minor*			i	C			X		X	
B		*Hirundo rustica*			i	C			X		X	
B		*Delichon urbica*			i	C			X		X	

B		*Motacilla cinerea*			i	P			X		X	
B		*Parus caeruleus*			i	C			X		X	
B		*Parus major*			i	C			X		X	
B		*Sitta europaea*			i	C			X		X	
B		*Certhia brachydactyla*			i	C			X		X	
B		*Oriolus oriolus*			i	C			X		X	
B		*Motacilla alba*			i	C			X		X	
B		*Erithacus rubecula*			i	C			X		X	
B		*Phoenicurus ochruros*			i	P			X		X	
B		*Acrocephalus schoenobaenus*			i	R			X		X	
B		*Acrocephalus scirpaceus*			i	C			X		X	
B		*Sylvia communis*			i	C			X		X	
B		*Sylvia borin*			i	C			X		X	
B		*Sylvia atricapilla*			i	C			X		X	
B		*Phylloscopus collybita*			i	C			X		X	
B		*Phylloscopus trochilus*			i	C			X		X	
B		*Parus palustris*			i	C			X		X	
B		*Parus montanus*			i	C			X		X	
B		*Fringilla coelebs*			i	C			X		X	
B		*Serinus serinus*			i	C			X		X	
B		*Carduelis spinus*			i	R			X		X	
B		*Pyrrhula pyrrhula*			i	C			X		X	
B		*Emberiza citrinella*			i	C			X		X	

M		*Eptesicus meridionalis*			i	R						X
M		*Myotis mystacinus*			i	R	X				X	
M		*Myotis nattereri*			i	R	X				X	
M		*Myotis daubentoni*			i	R						X
M		*Nyctalus leisleri*			i	R	X				X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*			i	C	X				X	
M		*Plecotus auritus*			i	R	X				X	
M		*Plecotus austriacus*			i	R	X				X	
M		*Martes martes*			i	C		X	X		X	
M		*Mustela putorius*			i	P		X	X		X	
M		*Genetta genetta*			i	V		X	X		X	
M		*Muscardinus avellanarius*				P	X				X	
M		*Myotis alcathoe*			i	R	X				X	
M		*Pipistrellus kuhlii*			i	R	X				X	
M		*Felis silvestris*			i	C	X		X		X	
P		*Baldellia ranunculoides*			i	C						X
P		*Butomus umbellatus*			i	P						X
P		*Carex cuprina*				R						X
P		*Carex pulicaris*				R						X
P		*Cicendia filiformis*			i	R						X
P		*Corynephorus canescens*			i	P						X
P		*Dactylorhiza incarnata*			i	P			X			
P		*Damasonium alisma*			i	P						X

P		*Drosera intermedia*			i	V						X
P		*Elatine hexandra*			i	C						X
P		*Equisetum hyemale*				P						X
P		*Erica cinerea*			i	R						X
P		*Erica tetralix*			i	R						X
P		*Genista anglica*				R						X
P		*Gentiana pneumonanthe*				R						X
P		*Gratiola officinalis*			i	C						X
P		*Hottonia palustris*			i	R						X
P		*Hydrocotyle vulgaris*				P						X
P		*Lindernia procumbens*			i	V	X					X
P		*Littorella uniflora*			i	C						X
P		*Lobelia urens*			i	R						X
P		*Oenanthe silaifolia*			i	P						X
P		*Ophioglossum vulgatum*				P			X			
P		*Orchis incarnata*				P						X
P		*Orchis laxiflora*			i	P						X
P		*Osmunda regalis*			i	C						X
P		*Peucedanum palustre*				P						X
P		*Pilularia globulifera*			i	V						X
P		*Potamogeton natans*			i	R						X
P		*Ranunculus peltatus*			i	R						X
P		*Salix repens*				V						X

P		*Scirpus fluitans*			i	P						X
P		*Spiranthes spiralis*										X
P		*Thelypteris palustris*			i	R						X
P		*Ulex minor*			i	R						X
R		*Anguis fragilis*				P					X	X
R		*Lacerta agilis*					X		X		X	
R		*Podarcis muralis*				C	X				X	
R		*Vipera aspis*				P					X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	20 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	10 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	5 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	10 %
N15 : Autres terres arables	4 %
N16 : Forêts caducifoliées	49 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	1 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %

Autres caractéristiques du site

La Puisaye bourguignonne apparaît comme un vaste plateau étagé. Depuis la basse Puisaye faiblement élevée et ondulée (caillasses et sables), la Puisaye des plateaux gagne légèrement en altitude et présente un caractère imperméable (limons et sables) parcouru de rivières. La hautes Puisaye constitue la partie la plus élevée du plateau (200 à 340m) et est très ondulée.
Dans la Forterre, le sol développé sur des calcaires Jurassique supérieur confère à cette forte terre un paysage ouvert de grands plateaux où la culture céréalière est prépondérante et intensive.

Vulnérabilité
: L'activité traditionnelle d'élevage (fauche et pâture) peu intensive a permis l'entretien des prairies humides et des cours d'eau qui les drainent. Actuellement l'abandon par l'agriculture des zones humides et des landes sèches a conduit à l'embuissonnement qui favorise un assèchement progressif et une simplification des cortèges floristiques, ou à des tentatives de valorisation : création d'étangs, plantations de peupliers ou de résineux.

Dans certaines conditions cependant, la naturalité des boisements spontanés leur confère une typicité intéressante au regard de la directive.

La gestion actuelle des étangs est assez bonne pour les habitats. Cependant, les aménagements des étangs pour les loisirs peuvent être préjudiciables : enrochements ou aménagements des berges, sur-fréquentation des queues d'étangs, plantation d'essences exotiques et desherbage des abords.

Les chauves-souris sont très sensibles au dérangement pendant la période de mise bas ou d'hibernation. Un aménagement ou des dérangements répétés liés à une surfréquentation humaine des lieux de vie (travaux, aménagement touristique, spéléologie, reprise d'exploitation de carrières) peuvent entraîner la mortalité de chauves-souris ou leur déplacement vers d'autres sites plus paisibles. La disparition des gîtes ou leur modification est une des causes du déclin des chauves-souris (travaux condamnant l'accès par les chauves-souris comme la pose de grillage dans les combles, fermeture de mines ou carrières souterraines, rénovation de ponts et d'ouvrages d'art, coupe d'arbres creux, modification des accès ou de la couverture végétale des cavités). L'illumination des édifices publics perturbe la sortie des individus des colonies de mise bas, et l'éclairage public peut également affecter les insectes consommés par certaines espèces.
Les modes de gestion forestière favorisant les peuplements autochtones et diversifiés (gestion en futaie irrégulière, jardinée,taillis-sous-futaie) permettent de répondre favorablement aux exigences écologiques des différentes espèces de chauve-souris. A contrario, les traitements trop uniformes, notamment à base d'essences non autochtones, n'offrent pas les mêmes capacités d'accueil.

4.2 Qualité et importance

Ce site est constitué d'une mosaïque de milieux à fort intérêt patrimonial :

- Les gâtines sont des landes subatlantiques remarquables du point de vue botanique et biogéographique. Celles ci sont considérées comme les dernières représentantes de Puisaye. Elles sont marquées par la présence d'espèces très rares et protégées en Bourgogne (Erica tetralix, Ulex minor, Spiranthes spiralis). Des espèces à affinité atlantique viennent réhausser l'intérêt de ces milieux : Hydrocotyle vulgaris, Ulex minor, Genista anglica, Teucrium scorodonia.
De petites zones tourbeuses sont disséminées dans ces landes humides ainsi que quelques boisements à base d'Aulne.

- Autour de ces parties humides et de landes, les peuplements forestiers, majoritaires en surface, jouent un rôle fonctionnel important vis à vis des conditions hydrauliques. Mais ils sont aussi, pour une grande partie d'entre eux, d'intérêt communautaire, même s'ils peuvent avoir été modifiés par les techniques sylvicoles.

- La vallée du Branlin reste une des rares vallées humides encore intactes du département de l'Yonne. Elle comporte une mosaïque de formations alluviales et marécageuses dont la station d'Osmonde royale est reconnue comme une des plus belles de Bourgogne. La flore présente est à dominante atlantique et relève des prairies et cariçaies des petites vallées alluviales. Les forêts alluviales sont des milieux rares à l'échelle du département.

- Au contact des sables de Puisaye se sont développées sur le secteur des Proux des espèces de bas-marais.
La tourbière du Saussois associe sur un espace relativement restreint une mosaïque de groupements végétaux divers d'intérêt communautaire : des tourbières à Sphaignes comblées, non comblées et boisées, des prairies de fauche inondables, des prairies humides marécageuses à grandes herbes, une forêt de bord des eaux à Aulne.

- Les berges exondées des étangs sont le support d'une végétation spécifique où l'on trouve plusieurs plantes rares et/ou protégées dont la Lobelie brûlante, la Littorelle à une fleur, L'Elatine à six étamines, le Flûteau fausse-renoncule... La Boulette d'eau est une petite fougère aquatique extrêmement rare en Bourgogne et protégée en France.
Ils peuvent être utilisés comme halte migratoire par de certains oiseaux.

- Les queues d'étangs paratourbeuses sont des complexes plus ou moins évolués composés de Sphaignes et d'espèces très adaptées à l'engorgement des sols dont certaines sont rares et protégées (Rossolis intermédiaire). A noter la présence de boisement tourbeux à base d'Aulne glutineux contenant l'Osmonde royale.

- Le réseau des cavités de Forterre représente un fort enjeu pour les chauves-souris au niveau national (Courson-les-carrières, Merry-Sec, Taingy et Thury) et international (Molesmes). Ce réseau abrite d'anciennes carrières de calcaire. Chaque hiver, ce sont plus de 15 espèces qui se rassemblent. Ce qui fait de ce complexe de sites l'un des plus importants à l'échelle européenne. Une des trois cavités de Molesmes accueille la plus importantes population de chauves-souris en hibernation de la région avec une moyenne de 2 469 individus entre 2004-2014. Elle représente également le premier site régional en terme d'effectif pour l'hibernation du Grand Rhinolophe et du Grand Murin.

- L'entité de Saint Fargeau comprend un important gîte pour les chauves-souris d'intérêt communautaire. Le barrage du réservoir du Bourdon accueille la plus importante colonie de mise-bas de Bourgogne de Petit Rhinolophe, il constitue également un site d'hibernation particulièrement remarquable (deuxième site régional en termes d'effectifs). Une importante colonie de mise-bas de Murin à oreilles échancrées est également hébergée dans des bâtiments communaux.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A02.03	Retournement de prairies		I
H	B	Sylviculture et opérations forestières		I
H	E06.02	Reconstruction, rénovation de bâtiments		I
H	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
L	E01.03	Habitations dispersées		I

L	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I
L	H06.02	Pollution lumineuse		I
L	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		O
L	J02.06	Captages des eaux de surface		O
L	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
M	A04.01	Pâturage intensif		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
M	A08	Fertilisation		B
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	F02.03	Pêche de loisirs		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	J02.06	Captages des eaux de surface		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	A03	Fauche de prairies		I
L	A04.02	Pâturage extensif		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine privé de l'état	%

4.5 Documentation

CHAMBAUD F., OBERTI D., 1994 - Opération locale Puisaye - Diagnostics écologique et agronomique, propositions de contrats de gestion. CAE, Comité de Développement de la Puisaye, Chambre d'Agriculture de l'Yonne, 91 p.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté de communes Puisaye-Forterre

Adresse : rue Raymond Ledroit 89170 Saint-Fargeau

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
https://side.developpement-durable.gouv.fr/BFRC/doc/SYRACUSE/790806

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation